



# La Lettre Municipale

N° 29 Juin - Juillet - Août 2014

Commune de **BURLATS**

## La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

### Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Samedi	8 h 00 - 12 h 00	(sauf juillet août)

### Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 10 h 00

Site Internet : <http://burlats.com/>

## Informations

### Marché gourmand bio et naturel à Burlats

En collaboration avec des producteurs locaux, un marché gourmand bio et naturel sera organisé chaque **mercredi du 2 juillet au 10 septembre de 16h30 à 21h00 sur le quai Adélaïde.**

Par exemple, vous pourrez trouver miel, fromages, pain, safran, et autres produits locaux. Vous pourrez également vous restaurer sur place. Alors n'hésitez pas : venez profiter du cadre et passer un fin d'après-midi des plus agréables.

### Généalogie

L'association « Histogen » organise dans les locaux de la mairie une journée découverte de la généalogie **le samedi 04 octobre 2014 de 9h à 18h.**

N'hésitez pas à venir vous initier : cette animation est totalement gratuite.

## Billet d'humour

### Tout un programme ...

Comme chaque année sur la commune, la mairie de Burlats est organisatrice ou partenaire de nombreuses manifestations.

Cette année, la fête de musique, le cinquième Festi Val d'Agoût, les ateliers d'arts créatifs, la fête des Salvages et son feu d'artifice, le concert de l'harmonie Barral Lacrouzette, les vide-greniers, les fêtes des écoles, les expositions au Pavillon d'Adélaïde ainsi que le vide atelier des peintres du Moulin ont agrémenté le mois de juin.

Malgré une météo souvent clémente et la gratuité totale de ces manifestations, le succès n'a pas toujours été au rendez-vous en terme de fréquentation.

Pour les organisateurs, qu'ils soient bénévoles des associations ou élus municipaux, le résultat est forcément décevant.

Sachez toutefois qu'ils ont la farouche volonté de continuer. De nouvelles activités (marché bio-gourmand chaque mercredi de l'été, journée de la généalogie, conférence sur le processus créatif mais aussi sur le patrimoine) toucheront, espérons-le, un public plus large.

L'enquête auprès des seniors nous aidera également à mieux répondre à vos aspirations et à vos attentes.

## Bienvenue à ...



**PEPE PIZZA and FOOD**  
Installé depuis la fin juin aux Salvages dans les locaux de l'ancienne poste, Pépé pizza vous réglera avec ses pizzas bien sûr, mais aussi ses salades, paninis et desserts.

## Sophrologie Relaxation

### Cours collectifs

à la salle du foyer de BURLATS

les lundis 13h45 à 14h45

du 8 septembre 2014 à fin juin 2015

(pas de cours pendant les vacances scolaires)

Tarif : 130 € la saison 2014/2015

Contact : **GHISLAINE CABROL**

**05 / 63 / 75 / 84 / 68**

## Cadre de vie



De magnifiques jardinières réalisées par nos services matérialisent l'interdiction de stationner tout le long de l'ancien CAT et marquent l'entrée du secrétariat de la mairie.



Nous louons à la Communauté des Communes différents types de matériel à des prix très compétitifs. La nacelle nous rend de nombreux services et est particulièrement utile pour réaliser l'entretien des toitures des bâtiments communaux.



La jardinière jouxtant l'église St Pierre de Burlats a été redessinée avec beaucoup de goût par nos employés.

## Règlementation

La préfecture rappelle à M le Maire son devoir de faire respecter dans sa commune le règlement sanitaire départemental (RSD).

Le RSD dispose, en son article 84, que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. Or, en application du code de l'environnement, les « déchets verts » (éléments issus de la tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, résidus d'élagage, etc ...) sont assimilés aux ordures ménagères.

**Il est donc interdit de brûler des déchets verts qui doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.**

A noter que le non respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450 € en vertu de l'article 7 du décret N° 2003-462 du 21 mai 2003.

« La préfecture invite le Maire à prendre, sur le territoire de la commune, toutes les mesures qui s'imposent pour assurer le respect du RSD et notamment, de sensibiliser ses agents de police municipale afin de verbaliser les contrevenants surpris à brûler des déchets verts . »

### *Avec les petits troubadours*

La crèche embellit son jardin ...

Afin de participer aux animations organisées par la commune, l'équipe des petits troubadours a décidé de s'inscrire au concours des maisons et jardins fleuris. Le vendredi 27 juin, le jury a donc pu découvrir les jolies fleurs qui ont poussé à la crèche après une longue année de labeur... De la patience, de l'écoute, un peu d'humour et beaucoup



d'amour, voici les ingrédients pour un fleurissement réussi. Il n'y a pas à dire, les « jardinières » des petits troubadours ont la main verte !!

### *Dans nos écoles*

Le « jardinou » de l'école de Lafontasse a pris vie et visiblement, les enfants prennent un réel plaisir à jardiner. Rappelons que c'est à l'initiative et grâce à l'Association des Parents d'Elèves de Lafontasse que cette action pédagogique a pu être menée à bien.





# Graveaux

## Réservoirs

Après celui de la Guipale, ce sont les réservoirs de Sept Faux et de Carauce qui ont été repeints et habillés d'un superbe panneau.



## Sécurité

Nos services ont mis en place des poteaux afin de sécuriser le cheminement piétonnier devant l'école des Vignals. Espérons que personne ne se garera devant le portail !!! Pensez à nos enfants !!



Afin de faciliter le croisement en haut de la route « côte vieille » aux Salvages, un enrochement avait remplacé le talus. Maintenant, une barrière, réalisée par nos services, sécurise ce virage dangereux.



## Burlats

### à l'heure du numérique

Les QR Codes sont maintenant en place dans la cour de la collégiale, devant le pavillon Adélaïde et à la porte de la Bistoure. Vous flasherez avec votre smartphone et obtiendrez des infos supplémentaires sur le monument.



## Mobilier urbain

Un superbe panneau réalisé et financé par les services de la communauté des communes a été implanté au village. Il retrace l'histoire de Burlats, de ses monuments et apporte aussi des informations touristiques sur la région.



## Sécurité routière

Priorité de ce mandat, de nombreux aménagements sont étudiés sur la commune pour renforcer et améliorer la sécurité routière.



*A la Bracadelle, les élus réfléchissent pour une zone de ralentissement*

## Avec nos élus

*A la salle de la papeterie pour étudier l'installation d'un rideau de scène.*



*Entre la Guipale et les Grèzes pour envisager un élargissement de chaussée.*



*A la Bourdarié 1 pour prévoir le prolongement des trottoirs.*



Rencontre avec les bénévoles qui construisent un escalier d'accès à la Tour de David.





## Vie locale : ça s'est déjà passé !!!



### ORPHELIDO

L'année 2014 sera marquée par la réalisation de la clôture de notre orphelinat, qui était devenue une priorité pour l'association.

Cette année nous allons pouvoir rentabiliser notre production agricole, aussi bien en saison sèche qu'en saison de pluies, étant donné l'agrandissement de notre terrain grâce au don d'une parcelle par la commune de Dogbo.

Du côté français, la fête du 6 avril

dernier pour le huitième anniversaire d'Orphérido, a été marquée par la présence de trente sept béninois, dont trente membres du groupe musical Abessol venus bénévolement fêter l'évènement. Etait aussi présent le président du MPS (mouvement pour la prospérité solidaire du Bénin) Monsieur EDAH Daniel, qui a fait le déplacement depuis Cotonou, pour venir apporter son soutien et son appui à Orphérido cité en exemple au Bénin.

Nous remercions les 150 personnes qui ont pris part à cette soirée. Bien évidemment nos donateurs et nos bénévoles ne sont pas oubliés et ont droit à nos sincères remerciements.

A noter nos prochains rendez-vous, soit la grillade à Boissezon le 7 septembre et le loto le 18 octobre à la Salle de la Papeterie des Salvages.

Pour Orphérido son Président, HOUNOU Albert

### Pavillon Adélaïde

M le Maire, accompagné de R Raynaud, adjoint à la culture, a lancé la saison 2014 au Pavillon Adélaïde lors du vernissage de la première exposition signée de l'artiste "el Gato". D'autres lui succéderont et permettront de découvrir différents styles de peinture. A noter que l'entrée au pavillon est totalement gratuite pour toute la durée des expositions.



### Fête de la musique

Comme l'année dernière, gros succès pour le Moulin des Sittelles lors de cette édition. Une nouveauté toutefois cette année : une expo sur le thème de la musique était organisée en parallèle par "les peintres du moulin" dans la salle d'honneur de la collégiale.

### Vide grenier

Plus de cent exposants s'étaient donnés rendez-vous ce dimanche 22 juin pour le vide grenier organisé par le Racing Club Salvageois. Sous un soleil de plomb, les chineurs ont profité de cette belle journée pour satisfaire leur passion. Félicitations aux bénévoles pour cette organisation toujours aussi efficace.



**Du 6 juillet au 19 octobre**  
**Expositions au Pavillon Adélaïde**  
Entrée gratuite

**Jeudi 10 juillet 18h30**  
**Vernissage exposition**  
**S.Imbaud - C.Ferrer - JP.Surin**  
Salle d'honneur de la collégiale  
(expo du 10 juillet à fin septembre)

**Vendredi 1<sup>er</sup> août**  
**Conférence Casimir Ferrer**  
« le processus créatif »  
Salle du foyer

**Dimanche 14 septembre**  
**Vide grenier aux Salvages**  
organisé par les Salvages Passion  
**Inscriptions au 06 03 50 48 24**

**Samedi 20**  
**Dimanche 21 Septembre**  
**Journées du patrimoine**

**Samedi 20**  
**Dimanche 21 septembre**  
**Ateliers créatifs**  
**à Burlats**  
organisé par l'Art et la Matière

**Samedi 20 septembre 20h30**  
**Conférence sur le patrimoine**  
**par Olivier Cèbe**  
Salle d'honneur de la Mairie

**Samedi 4 Octobre**  
**Journée de la généalogie**  
**9h -18 h**  
Salle d'honneur de la mairie  
organisé par Histogen

**Samedi 18 Octobre**  
**Loto Orphérido**  
Salle de la Papeterie

**Samedi 15 Novembre 20h30**  
**Théâtre : troupe de Ganoubre**  
Salle de la papeterie  
**Entrée : 6 €**